

Demande d'achat de gaz naturel renouvelable (GNR)



Nom de l'organisation :

Information sur le demandeur

Nom :

Titre :

Courriel :

N° de téléphone (poste) :

Numéro de compte	Lieu de consommation	% de GNR souhaité	Date d'entrée en vigueur désirée	Volume annuel estimé de GNR (m³)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Commentaires en lien avec votre demande de GNR :

En soumettant à Énergir, s.e.c. (« **Énergir** ») la présente demande, nous nous engageons à acheter d'Énergir du gaz naturel renouvelable (« **GNR** ») selon les modalités suivantes :

- **Quantité** : la plus petite quantité parmi les deux quantités suivantes : i) le pourcentage de notre consommation annuelle de gaz naturel que nous avons déterminé dans ce formulaire de demande ou ii) le pourcentage déterminé par Énergir;
- **Termes et conditions** : les conditions de services et tarifs d'Énergir approuvés par la Régie de l'énergie, tel que modifiés de temps à autre, sont applicables. Le tarif de fourniture du GNR est fixé annuellement. Il est actuellement approuvé à 56,842 ¢/m³ (15,00 \$/GJ), auquel s'ajoute les autres services rendus par Énergir (transport, équilibrage, etc.).
- **Date début de livraison du GNR** : la plus tardive des deux dates suivantes : i) la date déterminée dans ce formulaire de demande ou ii) la date fixée par Énergir.
- **Service de fourniture fourni par le client** : les clients en achats directs peuvent consommer du GNR distribué par Énergir. Les clients en achats avec un contrat à prix fixe ne sont pas admissibles à l'achat de GNR distribué par Énergir. Le GNR est admissible pour les clients en achats directs selon le pourcentage accepté par Énergir.

Énergir nous informera des paramètres de consommation acceptés par avis écrit (« **Avis d'acceptation** ») dans un délai de 7 à 30 jours suivant la réception de votre demande.

À compter de la réception de l'**Avis d'acceptation** transmis par Énergir, nous pourrions demander une modification de notre engagement de consommer du GNR à compter du 1^{er} jour d'un mois donné (le « **Mois demandé** ») en autant qu'Énergir ait reçu, au plus tard le 20^e jour du mois précédent le **Mois demandé**, un préavis écrit de notre part indiquant le nouveau pourcentage de consommation de GNR souhaité. À défaut, la modification sera faite par Énergir le 1^{er} jour du mois suivant le **Mois demandé**. Nonobstant ce qui précède, nous comprenons qu'Énergir peut décaler la date d'entrée en vigueur de cette modification pour des raisons opérationnelles.

Signature du demandeur :

Signé le :

jour / mois / année

Soumettre par courriel au gnr@energir.com ou appuyer sur « envoyer » ci-dessous. Un avis de réception vous sera envoyé par courriel dès la saisie de la demande effectuée par notre équipe.

ENVOYER

energir

